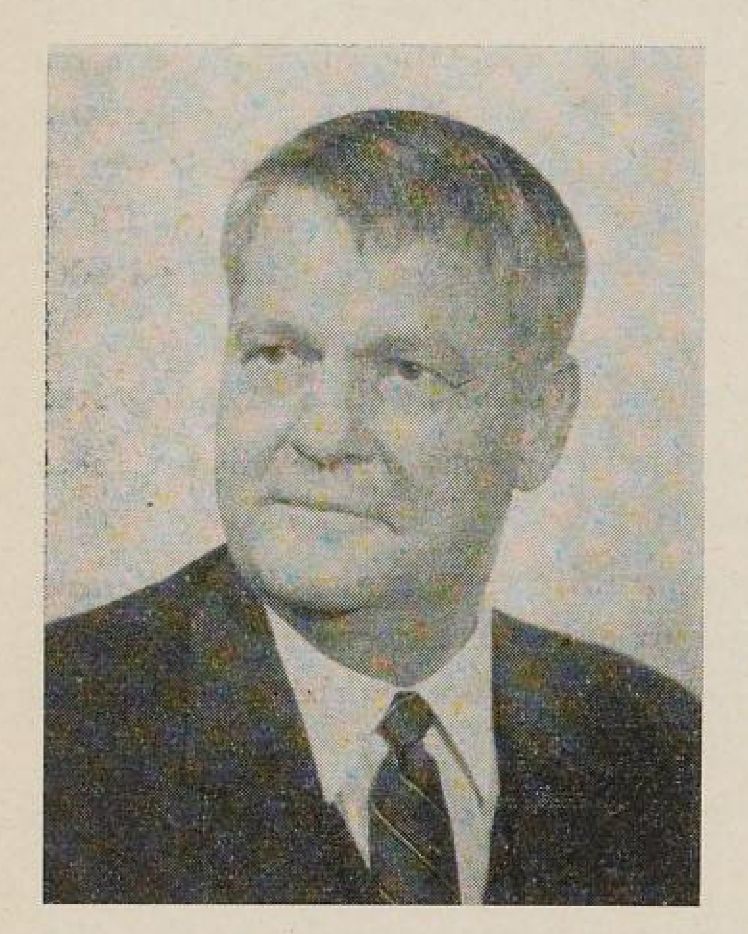
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE TROISIÈME CIRCONSCRIPTION DÉPARTEMENT DE L'ORNE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 JUIN 1968

Union pour la Défense de la République



Electrices et Electeurs,

La France vient de vivre des journées dramatiques.

Dans notre pays si attaché à la liberté, à l'ordre et à la paix, une vague de violence s'est déchaînée.

La liberté de pensée, d'expression, de travail est encore menacée. Derrière les drapeaux rouge et noir nous avons vu s'avancer le totalitarisme. Nous avons vu aussi des hommes politiques de l'opposition bafouer la légalité républicaine et préparer un coup d'Etat qui nous aurait conduit à une dictature communiste.

La France, dans son immense majorité, ne veut rien de tout cela. Après des moments d'angoisse, à l'appel du Président de la République, elle a manifesté d'une façon éclatante son désir d'ordre et de paix civile.

Nous ne voulons cependant pas briguer les suffrages de nos concitoyens au seul nom de la peur pour fondée qu'elle soit et, à l'image **du gouvernement de la France qui, en pleine tourmente, a su à Bruxelles imposer à nos partenaires du Marché commun agricole les mesures de sauvegarde fondamentales de l'agriculture d'élevage**, il nous apparaît nécessaire de dire ce qu'il nous semble essentiel pour l'économie de l'Orne et spécialement de la troisième circonscription.

En ce qui concerne notre agriculture, je suis profondément pénétré de la nécessité absolue de l'extension à l'ensemble de tous les cantons du Bocage Bas-Normand des avantages attachés aux **Zones de Rénovation Rurales**, en insistant notamment sur l'abaissement à 60 ans de l'âge des bénéficiaires de l'indemnité viagère de départ. La présence à mes côtés **d'un authentique exploitant agricole en la personne de M. Auguste BEAUVAIS** porte témoignage de la lutte que j'entends mener en faveur du monde agricole.

En ce qui concerne la décentralisation, nous avons acquis la certitude qu'elle ne doit pas consister en création de pôles régionaux mais en création de multiples pôles locaux espacés de trente à cinquante kilomètres afin d'offrir sur place aux ruraux, le travail que la terre ne peut plus leur offrir.

Dans ce domaine de l'équipement territorial de la circonscription, il est essentiel d'obtenir des aides particulières et singulièrement du **Fonds Interministériel d'Aménagement du Territoire**.

Ce n'est qu'avec ces aides extérieures aux ressources locales que peut être espérée une réelle amélioration des conditions de vie des ruraux. Mais il faut à la fois souhaiter **les créations d'emplois** dans le développement des entreprises déjà existantes dans la circonscription en les faisant participer aux mêmes avantages que les entreprises se décentralisant, et hâter les trop lentes décentralisations. Dans ce domaine les **petites**

entreprises familiales, agricoles, commerciales ou artisanales, convenablement aidées par des allégements fiscaux adaptés et la recherche de débouchés réguliers, **peuvent fournir un nombre respectable d'emplois.**

Dans une société légitimement soucieuse d'accéder à part entière aux progrès des techniques et de la culture, il devient indispensable par une élévation des ressources des catégories les plus défavorisées de permettre à tous cette accession.

Les jeunes tout particulièrement anxieux de définir par eux-mêmes les conditions dans lesquelles ils aménageront leur vie **doivent participer largement à l'élaboration des cadres de leur formation et accéder à des responsabilités qui leur permettent d'assumer pleinement leur dignité d'homme libre et leurs droits de citoyens.**

Au cours de deux années d'études ayant déjà fait l'objet de communications aux autorités responsables, nous avons acquis la certitude qu'il fallait repenser l'organisation des **collectivités locales** de telle sorte qu'en respectant l'**autonomie communale**, ne pèsent pas sur les finances municipales des **charges trop lourdes** ; et ceci très spécialement pour les **chefs-lieux de canton** qui ont la redoutable mission d'être par la force des choses les pôles fondamentaux de l'aménagement du territoire. Il nous semble qu'en ce domaine deux formes de solutions doivent être envisagées : d'une part, un **système national de péréquation** entre les régions riches et les régions pauvres et d'autre part, la **prise en charge complète par le budget de l'Etat** de tout ce qui concerne les services nationaux et, par exemple, parmi d'autres, **les charges relevant de l'éducation nationale.**

Mais les réformes quelles qu'elles soient ne se feront jamais que dans l'ordre et la légalité.

L'Anarchie, le Totalitarisme, c'est l'oppression et la misère pour tous les travailleurs, pour tous les citoyens jeunes ou vieux et d'abord pour les plus défavorisés.

Le péril est à la porte. Les libertés, la paix sociale, l'ordre public sont menacés par l'entreprise du communisme totalitaire appuyé sur les anarchistes les plus dangereux et les plus insensés que la France ait connus (comme, hélas, sur les politiciens formés à l'école de la IVe République, trop absorbés par leur routine parlementaire pour entendre le tumulte de la rue et l'angoisse du pays).

Pour vous, électeurs, il ne s'agit pas aujourd'hui d'infléchir dans un sens ou dans un autre, un jeu politique trop subtil.

— Il s'agit de sauver la jeunesse de la violence et du désespoir auxquels certains voudraient l'acculer.
— Il s'agit de sauver le pays de l'anarchie et de la guerre civile.
— Il s'agit de sauver l'avenir.
— Il s'agit de sauver la France.

Faites-le derrière de GAULLE avec l'UNION pour la DÉFENSE de la RÉPUBLIQUE.

Docteur Pierre NOAL
Chevalier de la Légion d'honneur
Croix de guerre avec palme et étoile de Vermeil
Military Cross
Candidat de l'Union pour la Défense de la République

Remplaçant éventuel : **Auguste BEAUVAIS**
Exploitant Agricole
Conseiller Municipal de Sentilly
Délégué-adjoint des fermiers du canton d'Écouché

Imp. Alençonnaise 49.315